



Motion relative à la sécurité des personnes et à la sûreté des collections nationales dans les musées et les monuments au ministère de la Culture

F3SCT Ministérielle exceptionnelle du 6 novembre 2025

Les vols survenus au musée du Louvre et au musée Adrien Dubouché récemment et au Château de Champs-sur-Marne en 2023 appellent une réponse du ministère de la Culture à la hauteur des enjeux.

L'enquête administrative confiée à l'inspection générale des affaires culturelles (IGAC) à la suite du braquage survenu le 19 octobre 2025 se limite à proposer des mesures pour le seul musée du Louvre.

Or, c'est dans l'ensemble de la sphère muséale et au sein de tous les opérateurs auxquels ont été confié des collections que des mesures doivent être prises pour mieux assurer la sécurité des personnes et la sûreté des biens et des collections.

La formation spécialisée ministérielle doit, dès aujourd'hui, impulser une mise à jour de la politique ministérielle de prévention des risques portant sur les visiteurs, les personnels et les collections nationales.

Pour y parvenir, le président de la formation spécialisée ministérielle doit adresser aux musées et monuments nationaux une note demandant un bilan des moyens humains et techniques affectés aux missions de sécurité et de sûreté. Ces bilans seront présentés dans un premier temps aux formations spécialisées locales.

Dans un second temps, le Bureau de la Santé, de la Sécurité au Travail, en lien avec les acteurs de la prévention (inspecteur.ices santé et sécurité au travail, assistant.es et conseiller.es de prévention) sera chargé de recueillir ces bilans en vue de leur présentation à la formation spécialisée ministérielle.

Les conclusions de ces travaux auront vocation à compléter les documents uniques d'évaluation des risques locaux ainsi que les programmes annuels de prévention des risques professionnels Locaux et Ministériel.

A la suite du vol survenu au musée du Louvre le 19 octobre 2025, les membres CGT-Culture, CFDT-Culture, SNAC-FSU Culture, SUD Culture de la Formation Spécialisée Santé Sécurité Ministérielle :

- Demandent la communication du rapport intégral de l'IGAC
- Demandent la communication à la FSSSCT du musée du Louvre des rapports d'enquête antérieurs relatifs à la sécurité et à la sûreté de l'établissement
- S'opposent à tout projet d'affaiblissement de la direction de l'accueil du public et de la surveillance, cette opposition sera exprimée au comité social d'administration du Louvre prévu le 7 novembre 2025
- La revitalisation de la filière Accueil Surveillance Magasinage par voie de concours et de titularisation des contractuels